



NOTE DE POLITIQUE

Trump, droits de douane et fin du libre-échange

COMMENT DEVRAIENT RÉAGIR LES TRAVAILLEUSES
ET TRAVAILLEURS?

Trump, droits de douane et fin du libre-échange : Comment devraient réagir les travailleuses et travailleurs?

LES DÉCRETS

Après son investiture le 20 janvier 2025, le président américain Donald Trump a lancé une campagne d'intimidation économique et politique contre le Canada, une campagne n'ayant été précédée d'aucune provocation, fondée sur des informations erronées, et inquiétante. Dans un style grossier et désagréable, sans aucun sens des convenances ni de la diplomatie, le président a prononcé des déclarations publiques et proclamé une série de décrets choquants, irrespectueux et insensés, sans précédent dans les 158 ans de relations entre le Canada et les États-Unis. M. Trump a à plusieurs reprises rabaissé et insulté le premier ministre canadien, et il a ouvertement envisagé de recourir à la « force économique » pour annexer le Canada, dans le cadre d'une stratégie impériale plus large d'expansion territoriale (qui pourrait notamment viser le Groenland, le Panama et Gaza).

Pour couronner le tout, M. Trump a menacé l'économie canadienne en imposant des droits de douane, en violation flagrante de l'accord de libre-échange et d'investissement qui régit le commerce entre le Mexique, le Canada et les États-Unis, connu au Canada sous le nom d'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). Il a notamment rétabli des droits de douane globaux de 25 % sur l'acier et l'aluminium, en violation de l'accord conclu le 17 mai 2019 visant à supprimer les droits de douane imposés unilatéralement au titre de l'article 232 de la *Trade Expansion Act* de 1962 des États-Unis pour des raisons de sécurité nationale¹. Le pouvoir exécutif n'a pas le pouvoir constitutionnel de passer outre ou de violer unilatéralement et arbitrairement les traités et les lois. Il doit obtenir l'approbation du pouvoir législatif, c'est-à-dire le Congrès des États-Unis. Pour contourner le Congrès, M. Trump a justifié la violation de l'ACEUM en invoquant la *International Emergency Economic Powers Act*, une loi qui lui confère le pouvoir exécutif de répondre à des situations d'urgence par des moyens économiques, afin d'appliquer les droits de douane sans avoir besoin de l'approbation du Congrès.

Cette situation est sans précédent et représente une menace existentielle pour le Canada. Nous devons adopter des mesures stratégiques et fermes afin de protéger les intérêts économiques des travailleuses et travailleurs.

LES DROITS DE DOUANE, QU'EST-CE QUE C'EST?

Les droits de douane sont des taxes ou des droits imposés par un gouvernement sur les marchandises importées ou exportées. Cette taxe est généralement ajoutée au prix des marchandises lorsqu'elles franchissent les frontières internationales, et elle peut varier en

fonction du type de produit et des pays concernés. Les gouvernements ont recours aux droits de douane pour réglementer le commerce, protéger les industries locales et générer des recettes. Ils peuvent être divisés en deux grandes catégories : les droits à l'importation, qui s'appliquent aux marchandises entrant dans un pays, et les droits à l'exportation, qui s'appliquent aux marchandises sortant d'un pays, bien que ces derniers soient moins courants. L'imposition de droits de douane peut répondre à plusieurs objectifs. Ils peuvent contribuer à protéger les entreprises nationales de la concurrence étrangère en faisant augmenter le prix des marchandises importées, ce qui encourage les consommatrices et consommateurs à acheter des produits locaux. En outre, les droits de douane constituent parfois un outil dans les négociations commerciales ou une réponse à des pratiques commerciales déloyales. Les droits de douane peuvent protéger les emplois et les industries locales. Ils peuvent également entraîner une hausse des prix pour les consommatrices et consommateurs, ce qui pourrait perturber le commerce mondial et nuire aux relations diplomatiques entre les pays.

POURQUOI LES ÉTATS-UNIS IMPOSENT-ILS DES DROITS DE DOUANE?

Des spéculations vont bon train quant aux raisons qui poussent M. Trump à imposer ces droits de douane. L'explication la plus claire a été donnée par le secrétaire américain au Commerce, Howard Lutnick, lors de son audience de confirmation devant le Sénat le 30 janvier 2025². Dans son témoignage, M. Lutnick a évoqué deux objectifs pour les droits de douane proposés :

- a. l'un est ce qu'il a appelé « un modèle axé sur l'action », dans lequel les droits de douane sont utilisés comme « une mesure de politique intérieure ». Il a reconnu qu'il ne s'agissait « pas à proprement parler de droits de douane »
- b. et les a distingués de ce qu'il a appelé « les droits de douane ordinaires », qui doivent être « étudiés et examinés ».

LES DROITS DE DOUANE EN TANT QUE MESURE DE POLITIQUE INTÉRIEURE : UNE MENACE POUR LES AUTRES ÉTATS

Les droits de douane, lorsqu'ils s'inscrivent dans le cadre d'une politique intérieure, constituent un outil, voire une menace, permettant d'obtenir des concessions ou un avantage dans les négociations avec d'autres États souverains. Par exemple, en janvier 2025, M. Trump a menacé la Colombie de droits de douane de 25 % lorsque le président Gustavo Petro a dans un premier temps refusé d'accepter deux avions militaires américains transportant des citoyennes et citoyens colombiens expulsés des États-Unis³.

En ce qui concerne le Canada et le Mexique, les droits de douane visent à obtenir des concessions de deux façons :

- a. En plaçant les États-Unis dans une position favorable pour négocier le renouvellement de l'ACEUM, prévu en 2026, et en faisant pression sur le Canada pour qu'il comble son déficit commercial, une allégation sans fondement et qui ne trouve aucun soutien parmi les économistes.

- b. En faisant pression sur le Canada pour qu'il règle des questions qui n'ont rien à voir avec les négociations commerciales ni avec la lutte contre les pratiques commerciales déloyales. Ces droits de douane servent plutôt à répondre aux préoccupations nationales de la base électorale de M. Trump.

Cela explique le décret présidentiel signé par M. Trump le 20 janvier dernier et sa « politique commerciale America First ». Les droits de douane visaient non seulement à agir au niveau de la politique commerciale et des déficits commerciaux – prétention sans fondement, mais aussi à répondre aux affirmations infondées relatives à l'immigration illégale et à l'entrée de fentanyl aux États-Unis en provenance du Canada et du Mexique.

DROITS DE DOUANE VISANT À PROMOUVOIR LES INVESTISSEMENTS, LA RELOCALISATION ET LA RESTRUCTURATION DU COMMERCE MONDIAL

Au départ, les menaces d'imposer des droits de douane ont été perçues comme une stratégie visant à exercer une pression sur d'autres pays dans divers domaines commerciaux et non commerciaux : frontières, dépenses militaires, fiscalité et réglementation des géants technologiques américains, etc. Toutefois, des éléments de preuve crédibles⁴ et de plus en plus nombreux⁵ ont montré que M. Trump et ses conseillères et conseillers ne considèrent pas les droits de douane comme une simple menace, mais comme un outil s'inscrivant dans une stratégie plus large visant à remodeler en profondeur le système commercial et financier mondial et à ramener davantage de production manufacturière aux États-Unis⁶. La conviction que la désindustrialisation due au libre-échange avait entraîné la disparition de millions d'emplois dans le secteur manufacturier constitue l'un des piliers du populisme de droite prôné par M. Trump et ses partisans. Les droits de douane visent à corriger ce problème, dans le cadre d'une stratégie d'intervention internationale visant à attirer les investissements et à relocaliser la production.

La preuve la plus évidente que les droits de douane constituent une tactique visant à remodeler le commerce mondial a été fournie par Stephen Miran, nommé par M. Trump à la présidence de son Conseil des conseillers économiques (Council of Economic Advisers). Dans un rapport rédigé en novembre 2024⁷ pour Hudson Bay Capital, où M. Miran occupait le poste de stratège principal, celui-ci s'est prononcé en faveur des droits de douane, non pas comme une menace ou une tactique de négociation, mais comme un moyen de reconstruire le secteur manufacturier américain. Il a déclaré que les droits de douane « visent à améliorer la compétitivité de l'industrie manufacturière américaine et, par conséquent, à accroître [le nombre] des installations industrielles et à réorienter la demande globale et les emplois du reste du monde vers les États-Unis ». Tout en reconnaissant que les droits de douane ne sont pas susceptibles d'entraîner une relocalisation significative des industries à faible valeur ajoutée telles que l'industrie textile, il a affirmé que ceux-ci pourraient toutefois « préserver l'avantage concurrentiel des États-Unis dans les secteurs manufacturiers à forte valeur ajoutée, ralentir la délocalisation et empêcher qu'elle ne se poursuive, voire renforcer le pouvoir de négociation des États-Unis afin d'obtenir des accords avec d'autres pays pour qu'ils ouvrent leurs marchés aux exportations américaines, ou encore protéger les droits de propriété intellectuelle des États-Unis ».

LES DROITS DE DOUANE, GÉNÉRATEURS DE RECETTES

Autre motivation à ne pas négliger derrière l'imposition de droits de douane : l'objectif de génération de recettes, qui contredit l'objectif stratégique consistant à obtenir un moyen de pression. M. Trump a besoin des recettes fiscales générées par les droits de douane pour financer l'État, car il réduit les impôts plus rapidement qu'il ne parvient à trouver des économies en détruisant essentiellement les capacités de l'État ou en les cédant au secteur privé. La contradiction est flagrante : dès lors que vous concluez des accords et réduisez les droits de douane, vos recettes diminuent considérablement. Il convient donc de se demander si l'un ou l'autre de ces objectifs est réel. Cela dit, c'est un facteur à prendre en considération.

CONSÉQUENCES POUR LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS CANADIENS ET L'ÉCONOMIE

Que ces droits de douane soient une menace ou une stratégie visant à remodeler le commerce mondial, ils auront des répercussions à court terme et pendant de nombreuses années. Bon nombre d'observatrices et observateurs ont fait remarquer que les relations économiques et politiques entre les États-Unis et le Canada ont vraisemblablement été irrémédiablement compromises⁸. L'imposition de droits de douane aura un effet dévastateur sur les industries canadiennes, en particulier celles qui dépendent fortement du commerce avec les États-Unis, à savoir les secteurs manufacturier, agricole, du bois d'œuvre, automobile, sidérurgique et de l'aluminium. Même s'ils ne sont pas imposés, l'incertitude entraînera une fuite des capitaux⁹ : certains indicateurs révèlent déjà que de nombreuses entreprises canadiennes envisagent de délocaliser leurs activités aux États-Unis¹⁰.

Le Congrès du travail du Canada estime que 2,4 millions d'emplois dépendent directement ou indirectement des exportations vers les États-Unis¹¹. En 2024, environ 1,8 million de personnes, soit 8,8 % de la population active totale, travaillaient dans des secteurs où 35 % ou plus des emplois dépendaient de la demande américaine d'exportations canadiennes. Selon des estimations prudentes, l'imposition de droits de douane de 25 % sur les importations canadiennes aux États-Unis réduirait le PIB du Canada d'environ 2,6 % (soit environ 78 milliards de dollars canadiens), ce qui suffirait à plonger le pays dans une récession¹².

L'économie américaine pourrait également subir des répercussions, car les droits de douane favorisent l'inflation et entraînent des perturbations commerciales, d'autant plus que les économies nord-américaines sont étroitement liées et interdépendantes après plusieurs décennies de libre-échange. Les chaînes d'approvisionnement sont devenues fortement intégrées au fil des décennies, et une part importante des importations manufacturières des États-Unis en provenance du Canada et du Mexique contiennent des composants qui ont été initialement fabriqués aux États-Unis et exportés à des étapes antérieures du processus de production. Parmi les principaux exemples, on compte certaines pièces automobiles qui traversent plusieurs frontières avant d'être assemblées. Les flux commerciaux entre le Canada et les États-Unis (et entre le Mexique et les États-Unis) étant très intégrés, l'augmentation des droits de douane sur les importations industrielles américaines entraînerait également une hausse des coûts pour les exportateurs américains, qui se répercuterait à son tour sur les coûts d'importation canadiens. Un économiste de la RBC a fait remarquer que les droits de douane en Amérique du Nord pourraient nuire au continent en ce qu'il est une plaque

tournante de la fabrication¹³. De même, James Farley, le PDG de Ford Motor Company, a déclaré que les droits de douane auraient « des conséquences désastreuses » pour tous les constructeurs automobiles américains et profiteraient à leurs concurrents internationaux¹⁴.

COMMENT DOIVENT RÉPONDRE LES CANADIENNES ET CANADIENS?

Quelles que soient les motivations derrière cette attaque sans précédent de M. Trump, la souveraineté du Canada, sa sécurité économique et les intérêts de la classe ouvrière industrielle doivent être protégés et soutenus. Le Canada se doit de prendre d'urgence des mesures à l'échelle nationale afin de bâtir une économie résiliente, diversifiée et autonome, et d'assurer la viabilité et l'indépendance de sa démocratie. De l'avis du SNESPPG, cela signifie qu'à court terme, nous n'avons d'autre choix que de riposter. À long terme, pour éviter des répercussions économiques, les Canadiennes et Canadiens doivent restructurer l'économie de manière à réduire la dépendance envers les États-Unis. On parle beaucoup des mesures qui peuvent être prises et des outils que nous devrions être disposés à utiliser. Voici plusieurs mesures que le Canada devrait prendre pour contrecarrer l'action de M. Trump et protéger les travailleuses et travailleurs canadiens¹⁵. Cette liste n'est pas exhaustive. Les discussions vont bon train¹⁶ au sujet des mesures audacieuses¹⁷ que les Canadiennes et Canadiens devraient prendre¹⁸ pour rétablir notre souveraineté¹⁹ et protéger les travailleuses et travailleurs²⁰ face à l'agression des États-Unis. Les mesures présentées ci-dessous sont autant d'exemples qui pourraient avoir un effet positif et transformateur sur l'économie canadienne en favorisant la résilience, la souveraineté et la sécurité.

1. Rétorsion ciblée et stratégique au niveau des droits de douane

En réponse aux droits de douane imposés par les États-Unis sur les exportations canadiennes, les gouvernements devraient, à notre avis, imposer immédiatement des droits de douane à titre de rétorsion sur les importations américaines.

2. Imposition de taxes stratégiques à l'exportation

Le Canada doit envisager d'imposer des taxes à l'exportation sur le pétrole, le gaz et d'autres ressources afin de faire pression sur les États-Unis et de générer des recettes publiques. Les exportations canadiennes de pétrole et d'électricité sont incontournables pour les marchés énergétiques américains. Une taxe à l'exportation obligerait les consommatrices et consommateurs et les entreprises américains à assumer l'intégralité du coût des mesures prises par M. Trump, tout en générant des recettes publiques canadiennes pour financer des mesures d'aide sociale d'urgence. La simple menace d'une taxe à l'exportation, que le Canada a jusqu'à présent refusé d'envisager, constituerait un avertissement très clair. Les taxes à l'exportation²¹ sur le pétrole et le gaz ainsi que sur d'autres exportations canadiennes difficilement substituables devraient viser les bénéfices des entreprises américaines, afin de faire pression sur l'administration Trump pour qu'elle négocie leur suppression. Ces taxes pourraient être conçues de manière stratégique pour optimiser leur effet sur les États-Unis tout en minimisant les répercussions négatives sur les travailleuses et travailleurs et les entreprises canadiens, quoiqu'il n'existe pas de solution parfaite ou indolore et que les travailleuses et travailleurs américains seraient également touchés. Selon le Centre canadien de politiques

alternatives, une taxe à l'exportation de 25 % sur le pétrole et le gaz rapporterait au gouvernement fédéral un peu plus de 40 milliards de dollars par an, compte tenu des exportations actuelles vers les États-Unis²². Ces fonds devraient être utilisés pour renforcer la résilience des travailleuses et travailleurs et de leurs collectivités.

3. Politique industrielle et gestion des ressources nationales stratégiques : imposer des quotas d'exportation et des interdictions au niveau des ressources stratégiques

Le Canada devrait instaurer des quotas d'exportation pour les ressources stratégiques et créer des réserves stratégiques. Les Canadiennes et Canadiens doivent exiger que leurs gouvernements exercent un plus grand pouvoir discrétionnaire sur l'exportation des ressources naturelles, afin de renforcer la position du Canada dans la chaîne de valeur. Le gouvernement fédéral, en consultation avec les provinces, doit examiner des moyens de voir à la réglementation et à la gestion de l'exportation des métaux des terres rares, des minéraux critiques, du bois d'œuvre, du pétrole et du gaz, de l'aluminium et de la potasse. Le renforcement des capacités nationales de raffinage et de transformation de ces intrants en produits à plus forte valeur ajoutée permettra non seulement de reconstituer les capacités de production, mais aussi de créer des emplois de qualité, de diversifier les exportations et de réduire la dépendance vis-à-vis des États-Unis. Les États-Unis ont besoin du Canada pour leur approvisionnement en nombreuses ressources essentielles, notamment le pétrole, la potasse, l'uranium et divers métaux. Le Canada devrait limiter le volume des ressources exportées, voire envisager des interdictions catégoriques. Le gouvernement fédéral peut intervenir en tant qu'acheteur pour tout excédent. Cette mesure présente l'avantage supplémentaire de créer des réserves stratégiques de ressources essentielles.

4. Approvisionnement : adopter des règles prônant le « Acheter canadien » et des politiques réciproques pour les fournisseurs américains, et tirer parti des achats publics pour favoriser le développement industriel

Dans la mesure du possible, les Canadiennes et Canadiens ainsi que leurs gouvernements devraient privilégier l'achat de biens et de services fabriqués au Canada. Les réglementations en matière d'emballage et de publicité peuvent mettre en avant les solutions locales pouvant remplacer les produits américains. Les marchés publics et les programmes destinés aux consommatrices et consommateurs doivent donner la préférence aux options canadiennes et mettre fin aux contrats avec les entreprises américaines dans la mesure du possible, afin de mettre davantage l'accent sur les biens et services nationaux. L'accès aux marchés publics fédéraux et étatiques américains est fortement restreint par les règles « Buy America » et « Buy American », qui empêchent en grande partie les fournisseurs canadiens de déposer des soumissions en vue de l'obtention de contrats. Au fil du temps, ces réglementations sont devenues plus strictes, ce qui a entraîné des pertes d'emplois au Canada. En revanche, le Canada dispose d'un marché public plus ouvert aux fournisseurs américains. Conscient de cette disparité, le gouvernement fédéral canadien s'est engagé en 2023 à instaurer des mesures de réciprocité, mais il n'a toujours pas agi. Les fournisseurs établis aux États-Unis devraient être soumis aux mêmes règles d'approvisionnement au Canada qu'aux États-Unis. Les fournisseurs canadiens devraient avoir la priorité sur les fournisseurs américains, dans la mesure du possible. Les marchés publics, tous ordres de gouvernement confondus,

représentent environ 300 milliards de dollars par an au Canada, selon l'Initiative canadienne d'approvisionnement collaboratif. Il s'agit là d'une excellente occasion de réinvestir dans l'économie canadienne, en soutenant des stratégies industrielles qui favorisent l'innovation et renforcent les compétences et les capacités de production nécessaires à une croissance à long terme.

L'annulation des contrats de défense passés avec les entreprises d'armement américaines est particulièrement importante, le Canada ayant importé pour plus d'un milliard de dollars américains d'armes fabriquées aux États-Unis au cours de la dernière décennie.

MESURES RENFORCÉES DE SOUTIEN AU REVENU, À L'ÉCONOMIE ET À LA PROTECTION SOCIALE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

1. Reconstruction des infrastructures publiques : investir dans les services publics essentiels afin de créer des emplois et de soutenir les infrastructures

Les gouvernements peuvent relancer l'économie en investissant dans les services publics essentiels (santé, transports, éducation, logement social et initiatives d'adaptation aux changements climatiques), ce qui permettra de créer de nouveaux emplois et de réparer les infrastructures publiques délabrées.

2. Un meilleur filet de sécurité sociale : une aide d'urgence pour limiter les licenciements et soutenir l'économie

Le Canada doit se préparer à une hausse du chômage et fournir un soutien financier aux travailleuses et travailleurs²³ des industries et des collectivités dépendantes du commerce, à l'instar des mesures mises en place pendant la pandémie de COVID-19. L'aide devrait notamment consister en ceci :

- Accès facile à l'assurance-emploi (AE) ou à d'autres programmes spécialisés d'aide au revenu, assortis de critères d'admissibilité plus souples comme l'allongement de la durée des prestations et l'autorisation de percevoir un revenu supplémentaire ou de suivre des études pendant la période de prestations.
- Renforcement du perfectionnement professionnel : Comme le propose le CTC, l'Initiative canadienne pour le perfectionnement professionnel et les possibilités d'emploi devrait être rapidement étendue afin d'aider les travailleuses et travailleurs à faire la transition vers de nouveaux emplois²⁴. De même, l'AE devrait être mise à profit pour accroître le soutien aux travailleuses et travailleurs afin qu'elles et ils conservent leur emploi. Avec la *Loi sur l'assurance-emploi* de 2018, le gouvernement a instauré des mesures de flexibilité qui permettent à un plus grand nombre de travailleuses et travailleurs salariés d'être admissibles aux programmes de perfectionnement et de recyclage professionnels. Avec le soutien d'Ottawa, les provinces et les territoires devraient accroître les possibilités offertes aux travailleuses et travailleurs de conserver leur emploi et de s'inscrire à des programmes de formation professionnelle tout en touchant des prestations d'assurance-emploi.

- Afin d'atténuer les conséquences les plus graves pour les travailleuses et travailleurs et de permettre aux Canadiennes et Canadiens de conserver leur emploi, le gouvernement fédéral devrait permettre aux entreprises tributaires des exportations qui font face à des difficultés financières d'avoir accès à des garanties de prêt préférentielles afin de maintenir leurs activités. Par ailleurs, les gouvernements devraient mettre en œuvre des programmes tels que la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) pour les entreprises admissibles qui dépendent des exportations dans les secteurs et les collectivités tributaires du commerce. Cela permettrait de subventionner temporairement les salaires et d'aider au maintien en poste des employées et employés. Les recettes générées par les droits de douane de rétorsion pourraient financer en partie ces mesures de soutien et d'autres mesures.
- L'amélioration et le renforcement des mesures de soutien au revenu et des programmes de transition pour les travailleuses et travailleurs qui prennent leur retraite ou qui travaillent dans des secteurs touchés par le commerce sont nécessaires pour atténuer les pertes d'emploi et le chômage résultant des droits de douane. Les gouvernements devraient élargir le Programme de Travail partagé du Canada, offrir des suppléments de revenu pour le recyclage professionnel et des subventions de transition pour la retraite anticipée.
- Permanence de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) : pendant la pandémie de COVID-19, les prestations d'urgence du gouvernement fédéral ont permis de réduire au minimum les licenciements et les bouleversements sociaux et ont accéléré la reprise économique. La relance et la mise en place permanente de la PCU pourraient atténuer le coût humain des répercussions économiques qui se concentreront dans les secteurs et les régions tributaires du commerce.

3. Instauration d'un contrôle des prix des produits essentiels : mettre fin à la mercantiliflation

Pendant la pandémie de COVID-19, de nombreuses entreprises peu scrupuleuses ont profité de l'inflation pour augmenter artificiellement leurs prix au-delà du nécessaire. Cette pratique consistant à augmenter les prix de manière démesurée et opportuniste, c'était, dans le langage commun, la mercantiliflation ou *greedflation* en anglais. De même, les droits de douane risquent de déclencher une nouvelle vague d'inflation et de mercantiliflation qui rendra la vie encore plus difficile pour les travailleuses et travailleurs canadiens dans une période déjà précaire. Le contrôle des prix ne doit pas forcément être permanent. À court terme, il peut toutefois atténuer les effets de l'agressivité de M. Trump et de la cupidité des entreprises qui frappent les consommatrices et consommateurs canadiens. Parmi les mesures envisageables, on pourrait citer l'ajout de secteurs agricoles sous régime de gestion de l'offre, comme ceux des produits laitiers et des œufs, afin d'assurer la production nationale pour le marché canadien.

STRATÉGIES ÉCONOMIQUES À LONG TERME

Le moment que nous vivons doit marquer le début de la diversification de notre économie et de la recherche de nouveaux partenaires commerciaux à long terme, et ce, tout en créant des emplois de qualité, bien rémunérés et protégés, où le droit de se syndiquer est pleinement reconnu.

1. Conception et mise en œuvre d'une stratégie éco-industrielle ambitieuse²⁵

La dépendance du Canada à l'égard de la sécurité énergétique continentale grâce à des pipelines et des raffineries transfrontalières a renforcé l'intégration économique avec les États-Unis, qui n'a toutefois pas conduit à une plus grande résilience. Les faits montrent aujourd'hui que cette stratégie n'a pas permis d'instaurer une stabilité à long terme, ce qui a accru l'incertitude, la méfiance et l'anxiété. Les conséquences économiques de cet échec sont aujourd'hui patentées. Pour s'assurer un avenir de plus grande résilience, le Canada doit réduire sa dépendance au pétrole et au gaz ainsi que ses liens économiques avec les États-Unis. Il est essentiel de s'éloigner de la volatilité énergétique et commerciale pour tendre vers une véritable sécurité énergétique et économique. Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent adopter de toute urgence une stratégie éco-industrielle menée par les pouvoirs publics, axée sur la construction d'un réseau électrique national, l'expansion des capacités de fabrication propre et la priorité accordée à la propriété collective. Ces projets doivent également être approuvés par les populations autochtones (consultation et consentement libre, préalable et éclairé)²⁶ et respecter des normes strictes en matière de protection de l'environnement.

Ces dernières années, le gouvernement fédéral a adopté une attitude hésitante en matière de politique industrielle, s'appuyant principalement sur des subventions et des incitatifs fiscaux. Il a également instauré des mécanismes d'investissement tels que la Banque de l'infrastructure du Canada et le Fonds de croissance du Canada afin d'attirer les investissements privés dans les biens publics. Il reste que ces mesures n'ont pas entraîné de transformation économique majeure. Pour que l'avenir soit placé sous le sceau de la durabilité, les gouvernements fédéral et provinciaux doivent soutenir activement, à l'échelle de l'État, le développement des industries vertes qui réduisent la dépendance vis-à-vis du commerce américain et du marché instable des combustibles fossiles. Cette stratégie devrait également accorder une attention particulière au rapatriement d'une partie de l'industrie pétrolière, afin de renforcer l'autonomie et la durabilité de l'économie canadienne.

En tant que président du G7, le Canada a la responsabilité de montrer l'exemple aux pays les plus riches du monde dans l'effort visant à accélérer la lutte contre les changements climatiques et à coopérer avec tous les pays pour y parvenir.

2. Coopération multilatérale internationale : approfondir et diversifier les liens économiques avec les partenaires non américains

Pour réduire sa dépendance envers les États-Unis, le Canada doit adopter une stratégie multilatérale ambitieuse : renforcer ses relations avec le Royaume-Uni, l'Union européenne (UE), le Japon et les blocs commerciaux tels que les BRICS. Le Mexique est un allié essentiel que le Canada ne doit pas abandonner, car nous avons plus d'influence sur les États-Unis lorsque nous travaillons ensemble. Le Canada devrait coordonner sa stratégie de rétorsion avec le Mexique, ainsi qu'avec d'autres pays alliés comme la Colombie et le Brésil, et avec les États membres de l'UE. Une telle contre-attaque multiforme de la part des principaux partenaires commerciaux des États-Unis serait plus difficile à surmonter pour le président Trump et rendrait notre économie moins dépendante, sur le plan structurel, d'un seul partenaire commercial.

Le Canada doit également être prêt à agir avec audace dans son propre intérêt, ce qui suppose notamment de réévaluer ses relations avec la République populaire de Chine (RPC),

ce qui obligerait M. Trump à en prendre acte. Les relations bilatérales avec la RPC se sont détériorées en partie parce que le Canada s'est aligné sur les États-Unis en matière de droits de douane, une décision que nous devrions maintenant revoir. Par exemple, nous devons lever les droits de douane qui empêchent actuellement les véhicules électriques chinois à bas prix d'entrer sur le marché canadien.

3. Renforcement des médias nationaux et des industries culturelles, et mise sous contrôle public des moyens de communication

L'un des aspects les plus dangereux du capitalisme mondial du XXI^e siècle est le contrôle monopolistique des algorithmes des réseaux sociaux par une poignée d'oligarques milliardaires d'extrême droite et néofascistes. Conséquence : une sphère publique canadienne inondée par l'influence des médias américains, tels que Facebook, X, Netflix, Fox News, et le dénigrement du Canada et les appels à son annexion lancés sur des balados et par des personnalités des médias en ligne. L'État canadien doit protéger le bien public en plaçant les moyens de communication sous contrôle et réglementation publics. Le Canada se doit de donner un nouveau souffle à la voix publique, ce qui pourrait être réalisé grâce à une combinaison de mesures réglementaires : au niveau du contenu canadien, par exemple, et grâce à des investissements dans CBC/Radio-Canada, les médias locaux indépendants et les arts.

AUTRES MESURES

1. Rapatriement des actifs américains : envisager le gel ou la prise de contrôle des actifs américains au Canada en réponse à l'agression économique.

2. Réduction des brevets et des droits d'auteur américains :

De plus en plus de gens pensent que le Canada devrait restreindre les brevets américains au Canada pour nuire aux grandes entreprises américaines et soutenir les industries canadiennes²⁷. Bien que nous soyons un chef de file dans le domaine des inventions basées sur l'IA et d'autres technologies clés, nous avons peu de contrôle sur les brevets et la propriété intellectuelle (PI) issus de nos propres recherches financées par des fonds publics. La plupart des brevets sont contrôlés par des entreprises étrangères qui s'approprient nos connaissances universitaires et les revendent pour une bouchée de pain. D'autre part, les États-Unis sont le plus grand bénéficiaire des revenus étrangers provenant de la propriété intellectuelle : 127,39 milliards de dollars américains en 2022. Tout en développant leur économie intangible grâce aux brevets, les États-Unis ont restreint la souveraineté économique du Canada au moyen d'accords commerciaux qui obligent le Canada à accorder aux entreprises américaines des droits de brevet plus étendus. Le Canada peut regagner une partie de cette souveraineté perdue en trouvant des solutions pour contourner les brevets contrôlés par les États-Unis. Nous avons, de par la loi, le droit de contester les brevets contrôlés par les États-Unis, en particulier dans des secteurs cruciaux tels que les produits pharmaceutiques et l'IA, conformément aux règles de l'Organisation mondiale du commerce et à l'article 19 de la *Loi sur les brevets* du Canada. En exerçant ses pouvoirs en vertu du droit international et canadien, le Canada pourrait limiter et contourner les brevets contrôlés par les États-Unis, libérer les entreprises canadiennes pour qu'elles puissent produire des médicaments brevetés,

développer des technologies d'IA et les vendre sur les marchés intérieur et international. Ces mesures pourraient toutes constituer une riposte efficace contre l'agression économique américaine. Nous pourrions demander l'autorisation de notre commissaire aux brevets pour prendre ces mesures, ce qui exercerait une pression considérable sur l'administration Trump.

Le contrôle exercé par le Canada sur les actifs incorporels tels que les brevets est essentiel à notre prospérité économique future. Tandis que les États-Unis tirent d'énormes avantages de la propriété intellectuelle, le Canada est limité par des accords commerciaux qui accordent aux entreprises américaines des droits de brevet plus étendus. Nous avons dû composer avec des brevets détenus par des intérêts étrangers qui siphonnent la richesse canadienne, en particulier dans des secteurs comme la biotechnologie et l'IA. En tirant parti de ses pouvoirs juridiques pour limiter les brevets contrôlés par les États-Unis, le Canada peut reprendre le contrôle souverain de la propriété intellectuelle, réduire sa dépendance à l'égard des entreprises étrangères, et favoriser l'innovation nationale. Cette mesure permettrait non seulement d'atténuer les répercussions économiques des droits de douane américains, mais aussi de créer des occasions pour les entreprises canadiennes de prospérer dans un environnement plus ouvert en matière de propriété intellectuelle.

3. Cibler les oligarques américains et les partisans de M. Trump : imposer des sanctions financières ou des interdictions aux entreprises liées au cercle restreint de M. Trump.

4. Examen et taxation des nouveaux investissements étrangers : abaisser le seuil à partir duquel les investissements étrangers sont soumis à un examen par le gouvernement et imposer des surtaxes sur les investissements américains.

Le Canada se doit de réagir avec détermination pour protéger son économie et ses travailleuses et travailleurs contre les politiques agressives de M. Trump. Les mesures proposées visent à bâtir une économie résiliente, diversifiée et autonome. Il faut une politique nationale moderne pour développer une économie nationale autonome et résister à l'expansionnisme américain.

LA FIN DU LIBRE-ÉCHANGE : RÉORIENTER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU COMMERCE VERS LA PRODUCTION NATIONALE, LES INFRASTRUCTURES, LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LES LOGEMENTS ABORDABLES

Depuis plusieurs décennies, le SNESPPG est l'un des plus fervents opposants à la mondialisation des entreprises. Nous avons toujours appelé à des solutions de remplacement aux accords de libre-échange et aux accords sur les droits des investisseurs qui accordent des pouvoirs, des droits et une immunité extraordinaires au capital privé. Le SNESPPG plaide depuis longtemps pour une stratégie industrielle moderne.

Peut-être que la conséquence la plus notable des menaces de droits de douane de M. Trump est qu'elles ont incité davantage de Canadiennes et Canadiens²⁸ à remettre en question leurs convictions de longue date sur le libre-échange²⁹. L'ère des accords de libre-échange et d'investissement a débuté en 1989 avec l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, suivi de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en 1994, pour culminer en 2016 avec l'ACEUM. La logique qui sous-tendait ces accords était simple : l'intégration économique avec les États-Unis mènerait à la prospérité et protégerait les intérêts commerciaux

du Canada. Il a été démontré que cette conviction était un mythe³⁰. Les détracteurs du libre-échange d'il y a 40 ans ont été confortés dans leur opinion au vu de ses conséquences à long terme³¹. Le Canada se trouve à un tournant dans ses relations commerciales avec les États-Unis, en particulier avec la renégociation imminente de l'ACEUM. Aujourd'hui, bon nombre de Canadiennes et Canadiens se demandent si les États-Unis sont un partenaire fiable et si tout accord avec ce pays en vaut la peine³². La stabilité de cette relation suscite de plus en plus d'inquiétudes, et les mesures prises par M. Trump ont jeté le doute sur l'efficacité même de l'accord. La volonté de M. Trump d'agir unilatéralement et sans aucun égard pour les engagements commerciaux a sapé la confiance du Canada dans les accords conclus³³ et jeté le doute sur la confiance établie entre les deux pays³⁴.

L'ACEUM était censé instaurer un cadre commercial avantageux pour toutes les parties en Amérique du Nord. Les mesures prises par M. Trump ont démontré que rien n'empêchera les États-Unis d'agir de manière unilatérale. En conséquence, le scepticisme à l'égard de la valeur des accords commerciaux et d'investissement s'accroît, les économistes et les décideuses et décideurs politiques préconisant une remise en question du libre-échange lui-même³⁵. Selon les critiques, le libre-échange a nui à l'industrie manufacturière canadienne et réduit la capacité du pays à mener des politiques économiques indépendantes. L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis de 1988 est souvent considéré comme un facteur clé de l'érosion du secteur manufacturier canadien, les entreprises ayant délocalisé leurs activités aux États-Unis, ce qui a entraîné d'importantes pertes d'emplois dans des provinces comme l'Ontario et le Québec. Beaucoup pensent que le Canada pourrait retrouver sa souveraineté économique en nationalisant les industries qui ont été défavorisées par ces accords.

La crise actuelle a révélé comment ces accords commerciaux peuvent être détournés pour servir d'instruments de coercition. L'ACEUM contient des dispositions, notamment l'article 32.10, qui accordent aux États-Unis un droit de veto sur les accords commerciaux conclus par le Canada avec des pays n'ayant pas une économie de marché, comme la Chine. L'article 33.4 restreint la capacité du Canada à contrôler ses taux de change. Ces dispositions compromettent la souveraineté canadienne et sont la preuve que ce type d'accords peut entraver l'autonomie du Canada. Par ailleurs, la clause de renégociation de l'ACEUM permet aux États-Unis de continuer à exercer une pression sur le Canada en matière d'accès au marché, en s'en servant comme moyen de pression pour contester les politiques jugées défavorables. Cette vulnérabilité s'est manifestée lors de l'imposition par M. Trump de droits de douane sous des prétextes douteux, au mépris des termes d'accords officiels. Ces droits de douane fluctuants ont érodé la confiance envers les États-Unis et mis en évidence la fragilité des accords commerciaux internationaux lorsqu'une partie agit sans conséquence.

La dépendance économique du Canada vis-à-vis du marché américain constitue également un défi important. Les exportations canadiennes vers les États-Unis représentant 80 % du total des exportations, il n'est pas envisageable de rompre cette relation à court terme. Néanmoins, les tensions croissantes et l'incertitude qui prévalent sous l'administration Trump ont mis en évidence la nécessité pour le Canada de se concentrer sur le renforcement de son économie intérieure et la diversification de ses relations commerciales. La guerre commerciale et l'instabilité provoquée par les États-Unis ont mis en évidence l'importance de renforcer la résilience de l'économie canadienne.

Même si la proximité géographique veut que le Canada et les États-Unis restent interdépendants sur le plan économique, l'époque où l'on pouvait compter sur des accords de libre-échange pour protéger les intérêts canadiens est révolue. Les accords tels que l'ACEUM n'ont pas protégé les travailleuses et travailleurs canadiens des mesures coercitives des États-Unis et ont restreint l'autonomie politique du pays. Il est temps pour le Canada de changer d'orientation en matière de développement économique et de se détourner de la dépendance commerciale pour se concentrer sur le renforcement de l'industrie manufacturière nationale, des infrastructures, des énergies renouvelables et du logement abordable.

UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE PANCANADIENNE MODERNE CENTRÉE SUR LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

À l'avenir, le Canada doit concentrer ses efforts sur l'édification d'une économie plus résiliente et plus indépendante, qui ne soit pas tributaire de la nature imprévisible des accords commerciaux conclus avec les États-Unis. Pour y parvenir, il faut abandonner l'idée que les accords de libre-échange peuvent garantir la sécurité et opter plutôt pour des stratégies qui accordent la priorité à la souveraineté économique et à la diversification sur le marché mondial, ainsi qu'à une économie qui sert les intérêts de l'ensemble des travailleuses et travailleurs.

Endnotes

- 1 Affaires mondiales Canada, « Déclaration conjointe du Canada et des États-Unis concernant l'application de droits sur l'acier et l'aluminium au titre de l'article 232 », modifié le 17 mai 2019, <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2019/05/declaration-conjointe-du-canada-et-des-etats-unis-concernant-lapplication-de-droits-sur-lacier-et-laluminium-au-titre-de-larticle232.html>.
- 2 U.S. Senate Committee on Commerce, Science, and Transportation, « Nomination hearing – U.S. Secretary of Commerce », 29 janvier 2025, https://www.commerce.senate.gov/2025/1/full-committee-nomination-hearing_2_3; « Howard Lutnick Confirmation Hearing », Rev, <https://www.rev.com/transcripts/howard-lutnick-confirmation-hearing>. [en anglais seulement]
- 3 Sarah Shamin, « How Trump Coerced Colombia To Accept Deportees By Threatening US Tariff War », Al Jazeera, 27 janvier 2025, <https://www.aljazeera.com/economy/2025/1/27/how-trump-coerced-colombia-to-accept-deportees-by-threatening-us-tariff-war>. [en anglais seulement]
- 4 Simon Enoch, « Trump's Tariff Threats Are Here To Stay — Scott Moe and Danielle Smith Can't Change That », Centre canadien de politiques alternatives, 13 février 2025, <https://www.policyalternatives.ca/news-research/trumps-tariff-threats-are-here-to-stay-scott-moe-and-danielle-smith-cant-change-that/>. [en anglais seulement]
- 5 Tony Keller, « What If Trump's Tariffs Are Non-Negotiable? », *The Globe and Mail*, 20 janvier 2025, <https://www.theglobeandmail.com/business/commentary/article-what-if-trumps-tariffs-are-not-negotiable/>. [en anglais seulement]
- 6 Liz Capo McCormick, « Mar-a-Lago Accord' Chatter Is Getting Wall Street's Attention », Bloomberg, 20 février 2025; John Rapley, « What is the 'Mar-a-Lago Accord,' the next wacky scheme from Trump's America? », *The Globe and Mail*, 15 mars 2025, <https://www.theglobeandmail.com/business/commentary/article-what-is-the-mar-a-lago-accord-the-next-wacky-scheme-from-trumps/>; Christopher Collins et Rebecca Patterson, « Canada Needs To Prepare For the Effects of The 'Mar-A-Lago Accord' », *The Globe and Mail*, 16 avril 2025, <https://www.theglobeandmail.com/opinion/article-canada-needs-to-prepare-for-the-effects-of-the-mar-a-lago-accord/>. [en anglais seulement]
- 7 Stephen Miran, « A User's Guide to Restructuring the Global Trading System », Hudson Bay Capital, novembre 2024, https://www.hudsonbaycapital.com/documents/FG/hudsonbay/research/638199_A_Users_Guide_to_Restructuring_the_Global_Trading_System.pdf; Greg Ip, « Trump's New Economist Makes the Case for 20% Tariffs », *The Wall Street Journal*, 12 janvier 2025, <https://www.wsj.com/economy/trade/trump-tariffs-economist-stephen-miran-1d8f31f2>. [en anglais seulement]
- 8 Matina Stevis-Gridneff and Ian Austen, « Betrayed: How Trump's Tariff Threats Tore the U.S.-Canada Bond », *The New York Times*, 8 février 2025, <https://www.nytimes.com/2025/02/08/world/canada/us-canada-relations-trump-tariffs.html>; Alex Cosh, « It's Time To Treat America As The Menace It Has Always Been », *The Maple*, 6 février 2025, <https://www.readthemaple.com/its-time-to-treat-america-as-the-menace-it-has-always-been/>. [en anglais seulement]
- 9 Nicolas Van Praet, « Montreal-Based Trucking Company TFI Reverses Plans to Move Headquarters to U.S. In Response to Shareholder Feedback », *The Globe and Mail*, 24 février 2025, <https://www.theglobeandmail.com/business/article-montreal-based-trucking-company-tfi-reverses-plans-to-move/>. [en anglais seulement]
- 10 David Olive, « In Face of Trump's Tariffs, These Canadian Businesses Are At Risk of Packing Up And Moving South », *The Toronto Star*, 22 février 2025, https://www.thestar.com/business/opinion/in-face-of-trumps-tariffs-these-canadian-businesses-are-at-risk-of-packing-up-and/article_113554da-ef04-11ef-85f8-e7ba1c2b1ffc.html. [en anglais seulement]
- 11 Congrès du travail du Canada, *Document d'information : Trump et droits de douanes*, 4 mars 2025, <https://documents.clctc.ca/PAC/2025/Backgrounder-Trump-Tariffs-MediaVersion-FR.pdf>.

- 12 Chambre de commerce du Canada, « La menace de tarifs douaniers de 25 % brandie par Trump : Une nouvelle analyse met en relief les lourdes conséquences économiques pour le Canada et les États-Unis », 28 novembre 2024, <https://chamber.ca/fr/news/trumps-25-tariff-threat-new-analysis-reveals-severe-economic-fallout-for-both-canada-and-the-u-s/>.
- 13 Matt Lundy, « How U.S. Tariffs Would Cascade Across North America », *The Globe and Mail*, 23 janvier 2025, <https://www.theglobeandmail.com/business/article-how-us-tariffs-would-cascade-across-north-america/>.
- 14 Eric Atkins, « Ford CEO Says Tariffs Would Devastate U.S. Auto Industry And Benefit International Rivals », *The Globe and Mail*, 11 février 2025, <https://www.theglobeandmail.com/business/article-ford-ceo-says-steel-and-aluminum-tariffs-would-devastate-us-auto/>. [en anglais seulement]
- 15 Congrès du travail du Canada, « Lettre à Justin Trudeau, premier ministre du Canada », 27 février 2025, <https://documents.clctc.ca/PAC/2025/PMJT-El-Letter-FR.pdf>.
- 16 Hadrian Mertins-Kirkwood, « Ten Trump-Proof Nation-Building Projects For A Strong, Independent Canada », Centre canadien de politiques alternatives, 25 février 2025, <https://www.policyalternatives.ca/news-research/ten-trump-proof-nation-building-projects-for-a-strong-independent-canada/>. [en anglais seulement]
- 17 Climate Action Network / Réseau action climat, « À l'approche des tarifs douaniers de Trump, la société civile appelle à une réponse qui priorise les gens et renforce la résilience », 31 janvier 2025, <https://climateactionnetwork.ca/fr/a-lapproche-des-tarifs-douaniers-de-trump-la-societe-civile-appelle-a-une-reponse-qui-priorise-les-gens-et-renforce-la-resilience/>.
- 18 Hadrian Mertins-Kirkwood and Marc Lee, « A Dozen Radical Responses To Trump's Economic Warfare That Go Beyond Canadian Counter-Tariffs », Centre canadien de politiques alternatives, 3 février 2025, <https://www.policyalternatives.ca/news-research/a-dozen-radical-responses-to-trumps-economic-warfare-that-go-beyond-canadian-counter-tariffs/>. [en anglais seulement]
- 19 National Farmers Union / Union nationale des fermiers, « L'Union nationale des fermiers demande que l'on prenne au sérieux le renforcement de la souveraineté canadienne en réponse à l'agression des États-Unis », communiqué de presse national, 6 mars 2025, <https://nfu.ca/fr/lets-get-serious-about-building-canadian-sovereignty-in-response-to-usa-aggression/>.
- 20 Congrès du travail du Canada, *Document d'information : Trump et droits de douanes*, 4 mars 2025, <https://documents.clctc.ca/PAC/2025/Backgrounder-Trump-Tariffs-MediaVersion-FR.pdf>.
- 21 Stuart Trew, « To Respond To U.S. Tariffs, Canada Should Hit Trump Where It Hurts », Centre canadien de politiques alternatives, 17 janvier 2025, <https://www.policyalternatives.ca/news-research/to-respond-to-u-s-tariffs-canada-should-hit-trump-where-it-hurts/>. [en anglais seulement]
- 22 Trew, « Canada should hit Trump where it hurts ». [en anglais seulement]
- 23 Lana Payne, « Lettre au Premier ministre Trudeau : Réponse du Canada à l'imposition de tarifs douaniers par les États-Unis », UNIFOR, 14 janvier 2025, consulté en février 2025, <https://www.unifor.org/fr/nouvelles/toutes-les-nouvelles/lettre-au-premier-ministre-trudeau-reponse-du-canada-a-limposition>.
- 24 Congrès du travail du Canada, *Document d'information : Trump et droits de douanes*.
- 25 Centre canadien de politiques alternatives, « Canada Needs A Green Industrial Strategy to Combat Climate Change: Report », <https://www.policyalternatives.ca/news-research/canada-needs-a-green-industrial-strategy-to-combat-climate-change-report/>. [en anglais seulement]
- 26 Union of BC Indian Chiefs, « UBCIC Reaffirms Opposition to Fossil Fuel Pipelines and Clarifies Position on Natural Resource Development », communiqué de presse, 22 janvier 2025, https://www.ubcic.bc.ca/ubcic_reaffirms_opposition_to_fossil_fuel_pipelines. [en anglais seulement]
- 27 Richard Gold, « Canada Must Hit the U.S. Where It Hurts Most: Its Lucrative Patents », *The Globe and Mail*, 22 janvier 2025, <https://www.theglobeandmail.com/business/commentary/article-canada-must-hit-the-us-where-it-hurts-most-its-lucrative-patents/>. [en anglais seulement]

- 28 Jesse Cnockaert, « Trade War May Create 'Historic Turn' For Canada As Separate Economy From U.S., Say Economists », *The Hill Times*, 24 février 2025, <https://www.hilltimes.com/story/2025/02/24/trade-war-may-create-historic-turn-for-canada-as-separate-economy-from-u-s-say-economists/451904/>. [en anglais seulement]
- 29 Taylor C. Noakes, « Time To Think Beyond 'Worthless' Free Trade Agreements: Economists », *The Maple*, 20 février 2025, <https://www.readthemaple.com/time-to-think-beyond-worthless-free-trade-agreements-economists/>. [en anglais seulement]
- 30 Emma Paling, « The U.S. Has Undermined Canadian Sovereignty For Decades », *The Maple*, 21 janvier 2025, <https://www.readthemaple.com/the-u-s-has-undermined-canadian-sovereignty-for-decades/>; Jim Balsillie, « Jim Balsillie: We Are All Economic Nationalists Now », *The National Post*, 15 janvier 2025, <https://nationalpost.com/opinion/we-are-all-economic-nationalists-now>. [en anglais seulement]
- 31 Judy Rebick, « They Should Have Listened to Us About Free Trade », *Rabble.ca*, 30 janvier 2025, <https://rabble.ca/columnists/they-should-have-listened-to-us-about-free-trade/>; Conseil des Canadiens, « Trump's Tariff Threat Shows Failure of 'Free Trade' Promise », 20 janvier 2025, <https://canadians.org/media/trumps-tariff-threat-shows-failure-of-free-trade-promise/>. [en anglais seulement]
- 32 Neil Moss, « We Can't Take Their Word': U.S. Ignoring 2019 Deal To Guide Return of Steel and Aluminum Tariffs », *The Hill Times*, 19 février 2025, <https://www.hilltimes.com/story/2025/02/19/we-cant-take-their-word-u-s-ignoring-2019-deal-to-guide-return-of-steel-and-aluminum-tariffs/451371/>. [en anglais seulement]
- 33 Blayne Haggart, « Canada's Free-Trade Agreement with The U.S. Has No Free Trade, Nor Is It An Agreement », *The Globe and Mail*, 19 février 2025, mis à jour le 21 février 2025, <https://www.theglobeandmail.com/business/commentary/article-canadas-free-trade-agreement-with-the-us-has-no-free-trade-nor-is-it/>. [en anglais seulement]
- 34 Shawn Jeffords, « The Trust Is Gone: Ontario Business And Labour Look For New Partners As U.S. Trade War Continues », *CBC News*, 16 mars 2025, <https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/business-concerns-us-trade-1.7483636>. [en anglais seulement]
- 35 Graham Cox, « Canadian Economic Resilience and Industrial Strategy », *Citizens' Press*, 3 mars 2025, <https://cpress.org/post/tariff-response-list/>; Jim Stanford, « Canada Needs a New National Policy », *Centre for Future Work*, 3 février 2025, <https://centreforfuturework.ca/2025/02/03/canada-needs-a-new-national-policy/>. [en anglais seulement]

CE CONGRÈS EST LE FRUIT
DU SAVOIR-FAIRE
ET DES
PRODUITS
CANADIENS

